

# PV réunion des baliseurs du 10 janvier 2024

## Ordre du jour

- Accueil, remerciements, excusé(e)s.
- Rappel
- Bilan de l'année 2023
- Perspectives 2024
- Questions et informations diverses

Campagne blanche : il a neigé de 10 h à 16 h.

**Remerciements à ceux et celles qui ont balisé en 2023, aux présents à la réunion et à la commune de Montlieu la Garde pour le prêt de la salle.**

**Présents** : Guy Syras, Philippe Huc, Jean-Claude Bouyer, Yvette Bouyer, Patrick Artaud, Charron Patrice, Bernard Daniel, Chennevière Jean-François, Péronneau Jacky, Vigneaud Alain, Claverie Joël, Coulongeat Michel, Rodriguez Jean-Louis, Frizon Fabrice, Frizon Yveline, Arsicaud Valérie, Arsicaud Dominique soit **17 personnes**.

**Excusés** : Musq Muriel, Trotin Chantal, Bedochaud Sylvie, Jocelyne Solana

## Rappel

Nous entretenons entre 100 km et 120 km de sentiers GR et GR de Pays dans le sud de la Charente-Maritime.

Le suivi du balisage de ces sentiers est placé sous la responsabilité du comité départemental de Randonnée pédestre et plus particulièrement d'une des commissions du Comité départemental, la Commission Départementale Sentiers et Itinéraires (CDSI). Cette commission se réunit 2 fois par an à Saintes avec 2 représentants de chaque pays (ou secteur) sous la présidence de Dominique Noblet, président de cette commission. Pour notre secteur « Haute Saintonge Sud », 2 membres y siègent : Jocelyne Solana et Jean-Claude Bouyer.

Le secteur de la Haute-Saintonge Sud est le seul secteur du département qui pratique le balisage associatif.

Les circuits PR de la Haute Saintonge sont balisés par la CDCHS.

## Bilan de l'année 2023

Gestion administrative

Commande de matériel : 3 pinceaux, lames de parquet, adhésifs GR 360, adhésifs GRP

Peinture de plaquettes

Participation au deux Commissions départementales sentiers et itinéraires (CDSI) à Saintes les 18/10/2022 et 10/10/2023

### 4 modifications du GR

- à MONTENDRE, le 24 avril 2023, du bassin ludique à la Maissonnette
- à VIBRAC, le 26 mai 2023, de l'église au village de chez Martineau
- à ROUFFIGNAC, le 1<sup>er</sup> août 2023, au bourg
- à ST MARTIN D'ARY, le 14 août 2023, à l'église

### Balisage associatif du 30 avril 2023

9 groupes constituées (20 participants)

## PV réunion des baliseurs du 10 janvier 2024

pour la révision du GR 360 de Léoville à Rouffignac et une partie du GR de Pays de Sousmoulins à Montendre

Déclaré 545 km parcourus pour frais de déplacement et 147 heures de temps de présence cumulé

### Balisage associatif du 15 juin 2023

7 groupes constituées (17 participants)  
pour la révision du GR 360 de Léoville à Rouffignac et du GR de Pays de Sousmoulins à Montendre

Déclaré 418 km parcourus pour frais de déplacement et 84 heures de temps de présence cumulé

Remarque : la COVID a réduit le nombre de participants au balisage associatif. En légère reprise en 2023. Ce travail participe à l'entretien de notre stade (chemins, sentiers, passerelles,...).

### Quelques actions sur le GR 360 en dehors des journées de balisage associatif

7 décembre 2022 : remise en place de poteaux balises arrachés ou abîmés, quelques balisages suite à la disparition de balises sur des arbres, des piquets,...

15 février 2023 : de Montendre à Robinson

12 mai 2023 : de Neuvicq à St Palais de Négrignac

22 mai 2023 : réparation de la passerelle sur le Torignac à Rouffignac

22 et 27 juin 2023 : la boucle des marrons, partie GRP

1<sup>er</sup> août 2023 : de Rouffignac à Petit-Niort, hors de notre secteur de balisage associatif

### Administratif

Envoi à Nathalie Jacques, secrétaire de la CDSI, des fiches de valorisation du bénévolat et frais de déplacement

Balisage associatif : 211 heures temps bénévolat déclaré, 963 km de déplacement → 433,35 € de frais de déplacement

Balisage hors associatif : 134 heures de bénévolat, 558 km déplacement → 251,10 € frais de déplacement

Novembre : préparation des lettres de mission (saison 2023/2024) pour chaque baliseur officiel

Décembre : envoi des lettres de mission, du courrier de Dominique Noblet et de la convocation à la réunion du 10 janvier aux 11 baliseurs officiels

### Perspectives pour l'année 2024

Suivi du GR, veille

CDSI → Jocelyne et Jean-Claude (*la prochaine, le 7 mars 2024*)

Rendez-vous avec des collectivités locales

## PV réunion des baliseurs du 10 janvier 2024

Répondre aux demandes de la CDSI,...

### **Courrier de Dominique Noblet : baliseurs et assurances**

Pour un « baliseur officiel » (\*), être en possession :

- de la carte de baliseur de la saison en cours
- d'une lettre de mission signée du président de la CDSI 17 qui précise les itinéraires à baliser.

Quelques cas particuliers sont listés.

(\*) personne ayant suivi la formation balisage de 2 journées

### **Balisage associatif 2024**

dates prévues : jeudi 11 avril et dimanche 2 juin 2024. Peuvent être modifiées en fonction d'événements particuliers.

5 secteurs pré-définis avec 2 groupes par secteur

*Les responsables de chaque groupe pour chaque secteur en 2023 :*

*Secteur 1 : Rouffignac/Robinson → de Rouffignac à Montendre : **Joël**, de Montendre à Robinson : **Ghislaine***

*Secteur 2 : Robinson/Fleurant → de Robinson au Chay : **Muriel**, du Chay à Fleurant : **Jean-François***

*Secteur 3 : Fleurant/Moulin des Millons → de Fleurant à St Palais de Négrignac : **Yvette**, de St Palais de Négrignac au moulin des Millons : **Guy***

*Secteur 4 : Moulin des Millons/Léoville → du moulin des Millons à la Seugne : **Pierre**, de la Seugne à Léoville : **Serge***

***Secteur 5 : GRP Sousmoulins/Montendre → **Sylvie*****

*GRP boucle des Marrons → **Valérie***

Pour 2024, certaines modifications seront opérées. Deux départs de 2 baliseurs officiels (Guy et Pierre). Arrivée de 5 baliseurs officiels (adhérents de Par Monts et par Vaux) suite à la formation des baliseurs à Saintes les 22 et 23 février. Et peut-être le balisage de 3 circuits PR du canton des Trois Monts (Neuviceq, Pommiers-Moulons, La Clotte)...

Constitution d'une dizaine de groupes (2 à 4 personnes par groupe selon le nombre de présents pour la journée considérée)

Le responsable de groupe, un baliseur officiel, aura avec lui :

- l'attestation de balisage associatif
- la lettre de mission balisage associatif
- le tracé de l'itinéraire sur carte IGN
- le code du balisage
- des adhésifs
- de la peinture
- le matériel de balisage et de nettoyage

Une fiche d'inscription à ces journées sera envoyée à tous les adhérents de Par Monts et par Vaux avec les documents du 2ème trimestre.

### **Evolution de la politique des GR en 17**

Le 7 mars 2023, visite de Jean-Pierre Lanne, président de la Commission Régionale des

## PV réunion des baliseurs du 10 janvier 2024

Sentiers et Itinéraires (CRSI) Nouvelle-Aquitaine, qui fait la tournée des popotes des CDSI de la région.

Tour d'horizon complet des activités de la Charente-Maritime, besoins, ressources et longue discussion sur les GR du département en particulier le GR 360. En fait une forme d'audit de la CDSI 17 dans une très bonne ambiance.

Jean-Pierre Lanne nous invite à restructurer le GR 360 → faire des boucles indépendantes d'une ou plusieurs journées.

Quelques exemples :

La boucle des marrons, 20,5 km

La boucle de la Seugne, 25 km

La boucle de la Saintonge boisée, 60/53 km

La boucle de l'Estuaire, 134 km

La boucle de Talmont, 110 km

On trouve ces boucles et d'autres sur le site du comité départemental de randonnée pédestre avec les descriptifs et les traces GPX pour importer dans un GPS ou un smartphone.

### **Autres portions à baliser ?**

Sur l'application MaRando, 4 circuits PR du sud Charente-Maritime sont proposés :

- la boucle des marrons
- le PR de Neuvicq
- le PR de Sousmoulins, Pommiers-Moulons
- le PR de La Clotte (à venir)

Peut-être, une extension de balisage sur le GR 360 pour que les boucles dont on a parlé tout à l'heure soient opérationnelles au niveau du balisage.

→ à voir et à discuter lors de la prochaine CDSI du 7 mars

5 nouveaux baliseurs « officiels » soit 16 baliseurs « officiels » pour 2024.

## Informations et questions diverses

### **Emplacement ou positionnement des balises**

- perpendiculaires à l'axe de vision du randonneur,
- à proximité des carrefours,
- bien visibles.

## **PV réunion des baliseurs du 10 janvier 2024**

L'utilisateur des sentiers de randonnée balisés n'a pas pour but la recherche des balises. Il s'y intéresse aux endroits où il y a plusieurs choix de chemins d'où l'importance du balisage au niveau des carrefours.

### **Formation des baliseurs**

5 adhérents de Par Monts et par Vaux participent à la formation balisage des 22 et 23 février 2024 à Saintes.

### **Commande de matériel**

collectif : peinture, adhésifs, ...

demandes individuelles : aucune

### **Frais**

pour le déplacement, l'achat de matériel,...

Sont concernés... celles ou ceux qui ont déclarés leurs frais.

Ces frais sont pris en charge par le comité départemental.

Pour remboursement des frais de déplacement, fournir un RIB.

### **Site internet du comité départemental de Randonnée**

Rapide accès au site internet du comité départemental de randonnée pédestre pour montrer où l'on peut récupérer les descriptifs et les traces GPS de boucles d'une à plusieurs journées de la Charente-Maritime.

La réunion s'est clôturée vers 18 h 25.